



du 19 janvier au 18 février 2023



RECENSEMENT

de la population



La Mairie de NOYERS-SAINT-MARTIN recherche ses futurs agents recenseurs pour l'enquête de recensement 2023. Le recensement de la population est réalisé à partir des réponses des habitants de la commune à des questionnaires écrits ou en ligne (site internet de l'insee). L'agent recenseur se voit confier un secteur, une liste d'adresses, il s'occupe seul des adresses qui lui sont confiées sur une zone géographique déterminée.

Ses missions seront :

- * se présenter chez les personnes à recenser et leur proposer de remplir un questionnaire papier ou de se faire recenser par internet à l'aide d'une notice comportant leur code d'accès et mot de passe,
- * recueillir les questionnaires papier complétés (réception d'une notification par SMS pour les personnes ayant répondu par internet),
- * assurer le suivi des dossiers par adresse,
- * tenir à jour avec soin son carnet de tournée,
- * organiser lui-même son temps de travail, gérer ses horaires (Travail possible le week-end et en soirée),
- * respecter scrupuleusement le secret statistique et veiller à la stricte confidentialité des données individuelles qu'il est habilité à collecter.

Les agents recenseurs auront deux demi-journées de formation obligatoires.

L'agent recenseur sera rémunéré.

**SI VOUS SOUHAITER DEVENIR AGENT RECENSEUR N'HÉSITÉS PAS
À PRENDRE CONTACT EN MAIRIE : 03-44-80-70-84 OU ENVOYER
UN MAIL : mairie.noyers-st-martin@wanadoo.fr**